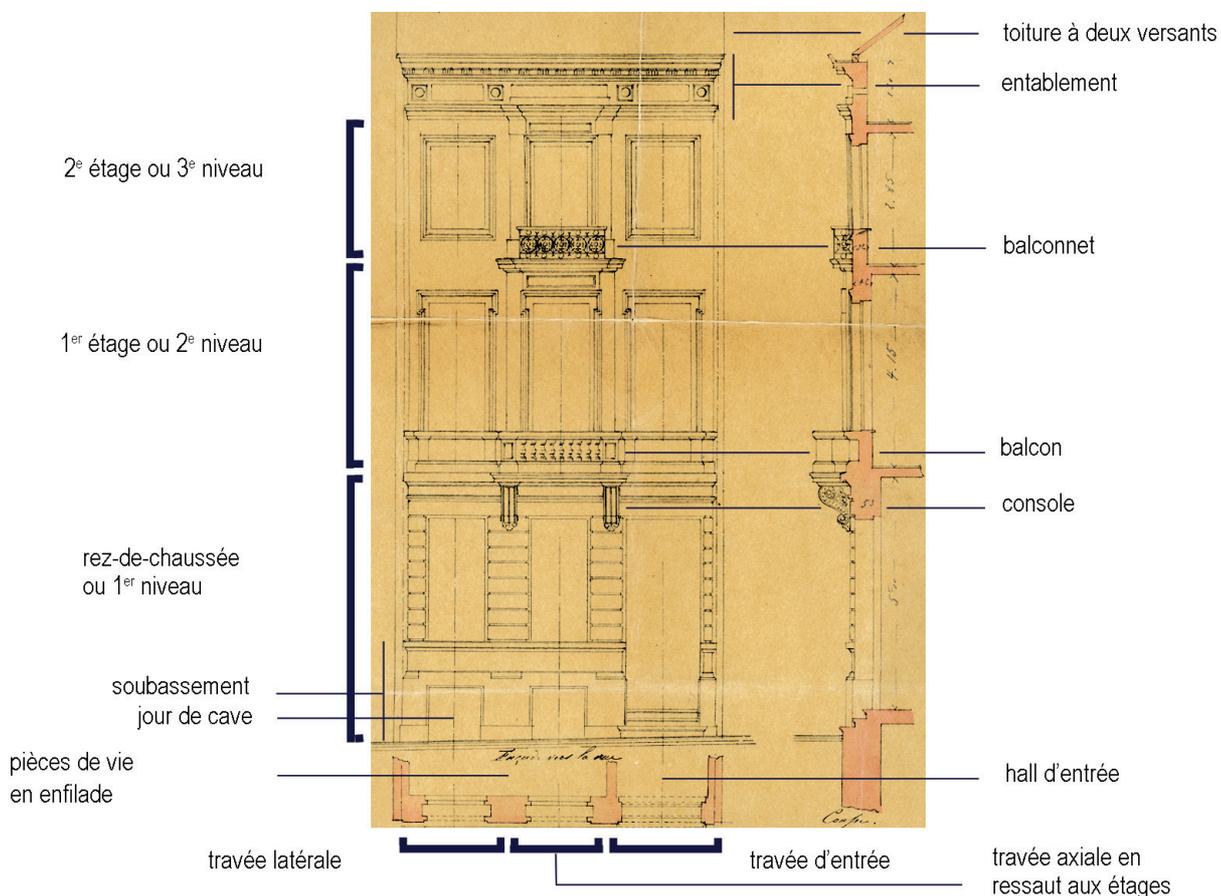


Les maisons mitoyennes de composition symétrique

Avec le néoclassicisme, et jusqu'en 1890 environ, un type de façade devient très courant dans les quartiers de la première couronne bruxelloise. Il consiste en une composition symétrique, de **trois travées égales** et **trois niveaux**, souvent de **hauteur dégressive**. Marquée par l'horizontalité, la façade est de proportion massée, visuellement solidement campée.



Rue Berckmans 87,
Saint-Gilles, ACSG/Urb. 2912 (1875).

Le plan de ces habitations s'organise majoritairement suivant un schéma stéréotypé, composé de deux parties distinctes séparées par un mur parallèle aux mitoyens : d'un côté, les deux tiers de l'espace sont réservés aux **pièces de vie**, disposées en **enfilade** ; de l'autre, le tiers restant est destiné aux circulations : le **hall d'entrée** et la **cage d'escalier**. Cette organisation dissymétrique du plan n'est pas reflétée par la façade, qui tire parti de la division en tiers pour se répartir symétriquement en trois travées égales : la travée d'axe et une des travées latérales éclairent les pièces de vie, **la troisième travée devance l'espace de circulation**. La seule entorse à la symétrie extérieure, imposée par le plan, est l'emplacement de la porte d'entrée, forcément déportée dans une des deux travées latérales.

La **travée axiale** est souvent mise en évidence par un **ressaut** et par un **décor plus élaboré**. Signe extérieur de richesse, un **balcon**, sur **consoles** en pierre bleue, devance souvent la fenêtre axiale du 2^e niveau, auquel fait parfois écho un **balcon de moindre dimension** au dernier niveau.

Le **soubassement**, toujours en pierre bleue et habituellement assez bas, est percé de petits **jours de cave** rectangulaires.

La **toiture**, d'ordinaire à **deux versants** revêtus de tuiles, est généralement dépourvue de lucarnes, du moins à l'origine.

Si ce schéma de façade s'applique majoritairement aux maisons mitoyennes de style néoclassique ou néo-Renaissance italienne, on le trouve parfois adapté, vers 1900, aux maisons de style éclectique à façade polychrome.

© Ministère de la Région de
Bruxelles-Capitale, 2008
Direction des Monuments
et des Sites,
CCN - Rue du Progrès, 80
1035 Bruxelles

